

Physicians for Human Rights (PHR): « Khader Adnan Mousa est en danger de mort immédiate »

Description

Physicians for Human Rights (PHR), dans une déclaration de mise à jour : « Khader Adnan Mousa est en danger de mort immédiate »

Il convient de noter que ce rapport est basé sur la visite d'un médecin qui eut lieu le dimanche 23 avril 2023, ce qui correspond au 78^e jour de grève de la faim d'Adnan Mousa.

Le Dr Lina Qasem Hassan, le médecin affecté par l'association, a rendu visite à Adnan plus tôt cette semaine à la clinique de la prison. Le directeur de la clinique de l'administration pénitentiaire a admis que la clinique n'est pas un lieu approprié pour la surveillance médicale nécessaire pour un gréviste de la faim dans cet état de santé. L'organisation (PHR) qui prévoit l'effondrement de ses systèmes vitaux demande son transfert à l'hôpital pour surveillance et suivi médical.

Le gréviste de la faim, Khader Adnan Mousa, qui entre aujourd'hui (samedi) dans le quatre-vingt-cinquième jour de sa grève de la faim, est en danger de mort et doit être immédiatement transféré à l'hôpital pour un suivi médical et une surveillance. Ceci est basé sur le dernier diagnostic médical publié par Physicians for Human Rights. Ce diagnostic a été posé par le Dr Lina Qasim Hassan, médecin généraliste à la tête de l'administration de l'organisation qui a rendu visite à Adnan dimanche dernier au centre médical « Marash » des services pénitentiaires israéliens. Physicians for Human Rights demande qu'Adnan soit immédiatement transféré à l'hôpital en raison de la détérioration de son état de santé.

Selon le diagnostic, Adnan a du mal à se déplacer, souffre de difficultés à mener des conversations même simples, et paraît pâle, faible et très fatigué. Il présente également une perte de poids extrême (estimée à 60 kilogrammes). L'examen a également conclu qu'il souffre d'une perte de tonicité des extrémités avec une atrophie musculaire, et d'une sensibilité exacerbée de la partie supérieure de l'abdomen. Le Dr Qasem Hassan a ajouté que l'on peut s'attendre aussi à une aggravation des symptômes des maladies dont il souffrait déjà avant sa grève de la faim.

Le Dr Qassem Hassan a expliqué dans son diagnostic que le prisonnier en grève de la faim refuse toujours de se soumettre à tout examen médical de suivi, comme de subir plusieurs tests, dont la mesure de sa pression artérielle et de sa saturation en oxygène. Selon le directeur du Centre médical du service pénitentiaire, Adnan Mousa refuse les suivis en laboratoire et la surveillance de ses signes vitaux. Ceci s'est déjà produit à deux reprises lorsqu'Adnan Mousa a été envoyé, en urgence, aux urgences de l'hôpital de Kaplan.

De son côté, Adnan Mousa a exprimé son désir d'être admis à l'hôpital, et a posé des conditions pour accepter de se soumettre à des examens médicaux ; l'on doit permettre à sa famille de lui rendre visite, et d'être accompagné lui-même par un médecin de

l'organisation. Soulignons que le tribunal de district a jusqu'à présent rejeté deux requêtes soumises par le PHR, demandant que le gréviste de la faim soit transféré à l'hôpital et que sa famille soit autorisée à lui rendre visite.

Selon le Dr Qassem Hassan en charge de son diagnostic : « Il faut rappeler que, lors d'une conversation avec le directeur du centre médical du service pénitentiaire, celui-ci a convenu que le centre médical du service pénitentiaire ne représente pas un lieu approprié pour un suivi médical. Le cadre de la clinique de l'administration pénitentiaire, lorsqu'il s'agit d'un détenu au 80e jour de la grève de la faim, ne permet ni le suivi adapté qui s'impose, ni une intervention immédiate en cas d'urgence, faute de moyens et de personnel. »

Le Dr Qassem recommande qu'Adnan Mousa soit immédiatement transféré dans un hôpital pour recevoir des soins de santé, une intervention médicale vitale en cas de perte de conscience et prévoir.

Anat Litvin, directeur du Département pour les prisonniers de Physicians for Human Rights, a déclaré : « Selon les règles de l'éthique médicale, les demandes d'Adnan Musa doivent être considérées comme légitimes, et nous ne voyons aucune raison de les rejeter, si ce n'est le désir de le punir et de briser sa grève. Il est clair que l'enjeu n'est autre qu'une bataille acharnée entre le gréviste de la faim et les autorités de sécurité. Ceci étant, à un stade très avancé de la grève de la faim, à un moment où la vie du gréviste est en réel danger, tout ce qui peut être fait doit être fait, dans le cadre de la déontologie médicale, pour lui sauver la vie et permettre aux membres de sa famille de le rencontrer, sachant que cette rencontre risque d'être la dernière. »

Traduction: BM pour l'Agence Média Palestine

date créée
2023/05/01